



Lac-Saguay

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

# AVIS PUBLIC

---

EST PAR LES PRÉSENTES DONNE PAR LE SOUSSIGNÉ, GREFFIER-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Le conseil municipal de Lac-Saguay a adopté, lors de la séance ordinaire du 9 juillet 2024, la résolution 2024-07-12 annulant la séance du conseil du mardi 13 août 2024 faute de quorum.

Donné à Lac-Saguay, ce 11<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2024.

  
Richard Gagnon  
Greffier-trésorier



1950

MEMORANDUM FOR THE DIRECTOR

RE: [Illegible]

[Illegible text]

[Illegible]

